APPEL À MÉCÉNAT · 1re ÉDITION

Festival des Arts du Cirque en Pays de Grasse

14 – 17 mai 2027 · Week-end de Pentecôte · 23 communes

Pendant quatre jours, le cirque contemporain sort des grandes scènes et vient jusqu'à vous : sur les places, dans les rues et les salles des 23 communes. Ce qui rend cette première édition unique :

Le cirque contemporain dans chaque commune : des artistes professionnels au plus près des habitants.

Des acteurs culturels reconnus : Piste d'Azur, centre régional des arts du cirque, et le Théâtre de Grasse signent la programmation.

Un grand rendez-vous annuel : une édition chaque printemps.



23 communes · **4** jours de festival · **3** temps forts · **1er** édition en 2027

Le festival en 3 temps forts

1 Les déambulations
Parades, fanfare et cirque de rue dans plusieurs communes à la fois : on les croise au marché, sur une place.

2 Les ateliers et démonstrations
Des initiations aux arts du cirque pour petits et grands, et les démonstrations des élèves de Piste d'Azur.

3 Les spectacles
Compagnies professionnelles en salle et en plein air, et sorties de résidence pour découvrir des créations en cours.

6 bonnes raisons de soutenir le festival

01 — Donner corps à votre politique RSE
Affirmez l'engagement sociétal de votre entreprise en soutenant un projet culturel de proximité, ouvert aux habitants et contribuant à la vie locale.

02 — Renforcer l'attractivité du territoire
Associez votre entreprise à un nouveau rendez-vous culturel qui animera le Pays de Grasse pendant quatre jours, à l'échelle de ses 23 communes.

03 — Favoriser l'accès à la culture pour tous
Contribuez à proposer des spectacles dans l'espace public et des ateliers d'initiation, pour faire découvrir les arts du cirque au plus grand nombre.

04 — Fédérer vos collaborateurs
Invitez vos salariés et leurs familles à partager des spectacles et des moments de convivialité, tout en renforçant leur attachement au territoire.

05 — Soutenir la création et les jeunes talents
Accompagnez Piste d'Azur et le Théâtre de Grasse dans leur engagement en faveur de la création circassienne, de la formation et des jeunes artistes.

06 — Valoriser votre ancrage territorial
Rejoignez les entreprises mécènes d'un festival porté par trois acteurs du Pays de Grasse et bénéficiez d'une visibilité sur ses supports de communication.

Devenez mécène de la première édition

Associez votre entreprise à la naissance du Festival des Arts du Cirque en Pays de Grasse et contribuez à rendre les spectacles et les ateliers accessibles au plus grand nombre. **Choisissez votre niveau d'engagement :**

MÉCÈNE
2 000 €
Coût après réduction fiscale estimé* : **800 €**

- Logo sur le site internet et la page des partenaires
- Remerciements collectifs sur les réseaux sociaux
- Des invitations aux spectacles

MÉCÈNE ASSOCIÉ
3 500 €
Coût après réduction fiscale estimé* : **1 400 €**

- Toutes les contreparties précédentes
- Logo sur le programme du festival
- Remerciement nominatif sur les réseaux sociaux
- Des invitations aux spectacles

GRAND MÉCÈNE
5 000 €
Coût après réduction fiscale estimé* : **2 000 €**

- Toutes les contreparties précédentes
- Logo sur l'affiche du festival, sous réserve de faisabilité graphique
- Mention lors d'un temps fort officiel
- Des invitations aux spectacles

** Simulation indicative d'une réduction d'impôt de 60 %, sous réserve d'éligibilité au régime fiscal du mécénat et des plafonds applicables (20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires HT).*

CONTACT MÉCÉNAT

Florent Fodella, directeur de Piste d'Azur · florentfodella@pistedazur.org

Pour figurer sur les supports de la 1re édition, engagez-vous avant le **31 janvier 2026**.

Piste d'Azur — Centre régional des Arts du Cirque PACA · +dg Théâtre de Grasse · Pays de Grasse communauté d'agglomération